

il a été mis au nombre des ministres de Jésus-Christ, et, tous les jours, il offre au Père Eternel la victime pure et sans tache. C'est le 12 octobre que, malgré mon indignité, je fus élevé à cette dignité sublime. Vous dirai-je, maman, ce que j'éprouvai alors, tout ce qui se passa dans mon cœur? la chose m'est impossible! C'est une de ces positions qui s'exprime d'autant plus mal qu'elle se sent plus vivement. C'était pour moi un beau jour, jour de joie et de bonheur. Une circonstance seule diminuait la jouissance d'une pareille fête. Cette circonstance, ma chère mère, votre cœur vous l'a déjà indiquée, et le mien me la fit alors sentir bien vivement. Vous me comprenez; une ordination est un bien beau jour pour une mère et la mienne était à sept cents lieues de moi pendant ce moment fortuné. Aussi, lorsque, après la cérémonie, je me trouvai seul, votre souvenir vint me percer le cœur et des larmes brûlantes coulèrent de mes yeux. Je priai alors, ce me semble avec beaucoup de ferveur, pour celle qui a fait tant de sacrifices à mon occasion. Ce jour si beau fut suivi d'un autre non moins consolant: mon noviciat étant fini, je fus admis à ma profession religieuse. Je fis à mon Dieu le sacrifice entier de tout moi-même; je m'enrôlai sous la bannière de Marie, et je promis à cette tendre mère d'être son serviteur tout dévoué; j'étais Oblat! Dieu qui est si riche en miséricorde, ne se laissa pas vaincre en générosité, et il m'accorda, ce jour-là même, le centuple promis à ceux qui quittent tout pour le suivre. Immédiatement après mon oblation, j'eus le bonheur de célébrer les saints mystères. Pour la première fois je montai à l'autel. Pour la première fois, l'Agneau sans tache voulut bien venir se placer entre mes mains. Votre piété vous fait comprendre, mieux que je ne pourrais vous le dire, tout ce qui se passa alors en moi. Les sentiments éprouvés pendant ma première messe, ne peuvent s'exprimer que par le silence. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je priai alors beaucoup pour ma mère et pour ceux qui me sont chers. Si, comme je l'espère, Dieu vous accorde tout ce que je lui ai demandé pour vous, vous serez heureuse, maman, vous serez, vous aussi, bien indemnisée de tous les sacrifices que je vous ai fait faire.

Pendant mon action de grâces, les mêmes larmes que la veille, vinrent me faire sentir bien vivement la peine de ne pas vous voir prendre part à un si grand bonheur. Vous n'avez pas moins souffert que moi de notre séparation, je le pense bien, ma bonne maman, elle est pour Dieu cette séparation, et veuillez bien croire qu'Il nous en tiendra compte. Dites, s'il vous plaît, à mon oncle, aux bonnes tantes, à ce cher Louis et aux autres personnes que vous savez m'être chères, dites-leur à tous, que je ne les oubliai pas en ce moment solennel, et que tous les jours, depuis cette époque heureuse, je pense à vous et à eux au saint autel.